SYNODE D'HIVER 4 et 5 décembre 2012 Point 17



Groupe d'entraide bernois «Nebelmeer» - prévention du suicide chez les personnes dont l'un des parents s'est suicidé: crédit récurrent; décision

Propositions:

- 1. Le Synode décide de soutenir le groupe d'entraide bernois «Nebelmeer».
- 2. Le Synode d'hiver approuve un crédit de CHF 10'000.-- par an (numéro de compte 299.331.06) pour les années 2013 à 2015.

Explication

En hiver 2009, le Synode a pris la dimension tragique du phénomène du suicide en Suisse et du risque proportionnellement plus élevé que les proches des victimes ne se suicident à leur tour. Il a reconnu l'action positive des mesures destinées à ce groupe-cible et pris connaissance de la constitution du groupe d'entraide bernois «Nebelmeer», qui propose un soutien aux personnes dont l'un des parents s'est suicidé pendant leur enfance ou leur adolescence. Ce groupe comblait alors une lacune dans l'offre de soutien à la prévention du suicide.

Le Synode d'hiver 2009 a décidé de contribuer pendant trois ans à la mise en place du groupe d'entraide Nebelmeer à Berne par un *crédit* annuel de CHF 10'000.-- (compte 299.331.06). Il s'agissait non seulement de confier la co-direction de ce groupe à une professionnel ou un professionnel, mais aussi d'affirmer une certaine présence de l'Eglise dans l'opinion publique. Le budget du groupe d'entraide est réparti cette année encore à raison de 45% pour la direction (dédommagement, supervision), de 35% pour les relations publiques et de 25% pour les séances de groupe (locaux, retraite, etc.) et l'administration.

Si l'on se penche sur ces trois années, on s'aperçoit que pendant l'année de fondation, en 2009, le groupe d'entraide a pu s'organiser, se faire connaître et trouver des membres. En 2010, entre huit et dix personnes ont participé au groupe, ce qui a accru le besoin d'une part d'une assistance spirituelle entre les séances, et d'autre part de rencontres plus régulières (tous les mois, plutôt que tous les deux mois).

Les exigences à remplir par la direction – d'emblée conçue comme bicéphale – ont augmenté d'autant, sans oublier les invitations, qui se sont multipliées, à participer ou contribuer à des rencontres spécialisées, des projets de réseau, des manifestations, etc.

18.10.2012 14:12:00 1 de 2

Ainsi, comme le souhaitait le Synode, la direction de Nebelmeer a contribué à briser le tabou du suicide et à nourrir le débat sur la prévention du suicide à travers son expérience spécifique. Pendant ces trois ans, les personnes qui ont dirigé ce groupe ont changé mais, malgré des conditions difficiles, il a toujours été possible de convaincre une personne expérimentée (pasteur-e; psychologue spécialiste FSP) d'assumer cette tâche.

La contribution de l'Union synodale a permis de concrétiser les points suivants pendant la période 2010 - 2012 (pour 2012 jusqu'à ce jour):

- Onze séances mensuelles autour d'un thème donné, préparé par la direction (exemples de 2012: présence du parent dans la vie actuelle; rôles avant-après), ou autour de l'histoire d'un membre, voire juste pour passer du temps ensemble dans une ambiance réconfortante
- Assistance spirituelle entre les séances si nécessaire
- Retraite annuelle de trois jours à Montmirail avec le groupe Nebelmeer de Zurich
- Assurance-qualité: échange d'expériences, supervision avec la direction de Nebelmeer Zurich
- Contribution ou participation à des événements particuliers de l'Eglise
 - 28.01.2010: heure de recueillement à la cathédrale de Berne
 - 10.09.2010: organisation de funérailles pour un membre du groupe Nebelmeer
 - 08.02.2011: intervention lors de la rencontre des paroisses catholique et réformée de Münsingen sur le thème «Suizid in nächster Nähe» (suicide dans l'entourage proche)
 - mai 2011: organisation d'un atelier «violence contre soi-même prophylaxie du suicide et postvention» à la Convocation internationale pour la paix à Kingston/Jamaïque
 - 10.09.2011: «Was bleibt» (ce qui reste), manifestation avec l'église ouverte ("Eglise dans la Cité") à la Heiliggeistkirche et la librairie Voirol
 - mars 2012: intervention à la paroisse de Kirchdorf
- Contribution ou participation à d'autres évènements
 - novembre 2010: participation au colloque spécialisé «Verletzlichkeit und Widerstandkraft in der Familie» (vulnérabilité et capacité à résister au sein de la famille) à Muri près de Berne
 - 17.03.2011: organisation d'un événement à l'aki (aumônerie catholique de l'université de Berne)
 - mai 2011: intervention au centre bernois de formation en soins
- Interviews pour des travaux d'étude
- Collaboration avec d'autres organismes dans le domaine de la prévention du suicide et en particulier participation commune à la Journée mondiale de prévention du suicide (10.9.2010: à Zurich; 2011: à Berne; 2012: à Bienne)
- Projet de livres «Perspectives après le suicide» du groupe d'entraide de Berne et de Zurich avec des textes écrits par les membres (vernissage prévu pour mars 2013)
- Mise en place d'un nouveau site: www.nebelmeer.ch

Le groupe d'entraide bernois «Nebelmeer» a réussi rapidement à se construire et à se développer. Le besoin de soutien de la part des personnes dont l'un des parents s'est suicidé a pu être prouvé. Il est aussi évident que l'apport des spécialistes de l'Eglise est de grande valeur, que ce soit auprès de la population en général ou en tant qu'experts. Les membres du groupe d'entraide ont confirmé avoir besoin d'une direction professionnelle, et parfois d'un soutien entre les séances de groupe. Mais ils n'ont pas les moyens de financer ces prestations. C'est pourquoi le Conseil synodal demande au Synode de continuer à soutenir le groupe d'entraide sous forme d'un crédit récurrent de CHF 10'000.- à confirmer à nouveau dans trois ans.

Le Conseil synodal

18.10.2012 14:12:00 2 de 2